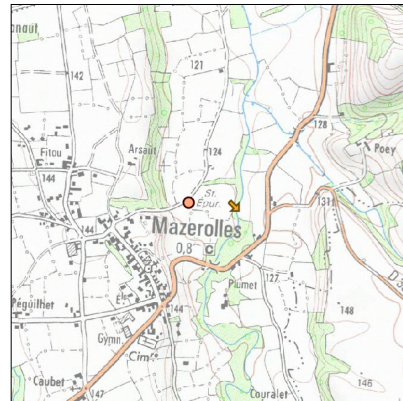
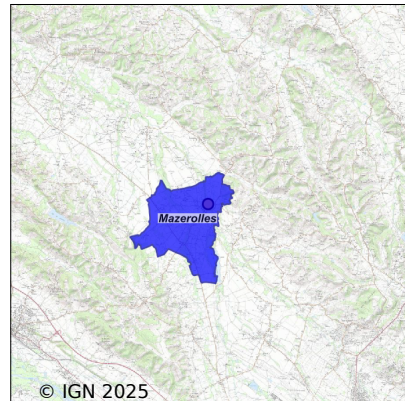


# Système d'assainissement 2023

## MAZEROLLES

### Réseau de type Séparatif



## Station : MAZEROLLES

Code Sandre	<b>0564374V001</b>
Nom du maître d'ouvrage	SYNDICAT DES EAUX DU MARSEILLON ET DU TURSAN
Nom de l'exploitant	SYNDICAT DES EAUX DU MARSEILLON ET DU TURSAN
Date de mise en service	juin 2005
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Primaire bio simple (Décanteur Digesteur)
Capacité	750 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	45 Kg/j
Charge nominale DCO	90 Kg/j
Charge nominale MES	52,5 Kg/j
Débit nominal temps sec	90 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Décantation physique, Disques biologiques
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	419 312, 6 267 565 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Luy du Béarn

# Chronologie des raccordements au réseau

## Raccordements communaux

100% de Mazerolles depuis 2005

## Observations SDDE

### Systeme de collecte

En 2023, le suivi departemental dans le cadre du dispositif Connaissance du programme NAIADE a consisté en un bilan de performances sur 24 heures le 6 avril et une visite 24 heures avec analyses le 21 septembre.

Description :

Le reseau exclusivement separatif, compte 212 abonnés (RPQS 2021). De mauvais branchements sont suspectés dans certains secteurs. Trois postes de relevage sont situés sur le reseau de collecte :

- Poste de relevage " Tauziet " refoule vers le poste Conderanne.
- Poste de relevage " Conderanne ".
- Poste de relevage " Lalande ".

Ces trois postes sont chacun équipés de 2 pompes en alternance sur poires de niveau. La télésurveillance est en place. Le poste Tauziet est équipé d'un système de syncopage des pompes pour limiter les débits de temps de pluie (1'marche/2'arrêt).

Fonctionnement :

Le bilan d'avril 2023 a été réalisé après deux jours de temps sec. Dans ces conditions, tout le flux collecté a correctement été acheminé jusqu'au site de traitement. Avec 73 m<sup>3</sup>/j, le débit correspond à un peu moins de EH et est dans la lignée de ceux qui ont été précédemment mesurés par temps sec.

Les variations de l'histogramme des débits horaires sont caractéristiques des rejets domestiques. Le débit minimal nocturne est un peu inférieur à 1 m<sup>3</sup>/h (env 23 m<sup>3</sup>/j). Si ce débit est assimilé à celui des eaux claires parasites permanentes (ECP), celles-ci représenteraient pour ce bilan le tiers du débit collecté.

A partir des relevés des index des pompes de relevage, on a pu constater que la moyenne de pompage en hiver est d'environ 100m<sup>3</sup>/j alors qu'en été cette moyenne descend à 50-60 m<sup>3</sup>/j. La différence entre les moyennes hivernales et estivales confirme le fait que le reseau collecte des ECP essentiellement en période de ressuyage qui peut durer plusieurs jours (5-6 jours après des pluies importantes) et aussi des eaux pluviales.

Par temps de pluie, les débits transitant par les postes Conderanne et « station » sont nettement plus élevés et les volumes pompés augmentent également dans une moindre mesure au niveau des deux autres postes. Par exemple, pour la visite 24 heures d'octobre 2019, alors que 25 mm de pluie sont enregistrés pendant la mesure, le débit rejeté par la station d'épuration était d'environ 90 m<sup>3</sup>/j soit environ 20 à 30 m<sup>3</sup>/j de plus que par temps sec.

Flux polluant :

Pour le bilan 2023, les concentrations de leffluent brut sont caractéristiques de deux usées partiellement diluées. La charge organique à traiter correspond à environ 350 EH. Cette charge est similaire à celle mesurée lors de nos bilans d'octobre 2021 et mai 2020 dans les mêmes conditions (respectivement 400 EH et 350 EH).

Le ratio mesuré pour le bilan 2023 est de 1,65 EH/abonné ce qui est un peu plus élevé que ce qui est habituellement mesuré en zone rurale sur le département (1,5 EH/abonné).

### Station d'épuration

Description :

La station se compose d'un poste de relevage suivi d'un décanteur digesteur et de trois batteries de disques biologiques en parallèle (205 disques /file). La séparation eau traitée/boues se fait par un tambour filtrant qui reçoit le flux des trois files de biodisques.

La troisième file de biodisques et le tambour filtrant ont été mis en service début 2023, les décanteurs « nid d'abeille » des deux files « originales » ne sont plus utilisés. Un système de déphosphatation vient compléter le traitement.

Remplissage :

Précédemment, avant l'extension, la station fonctionnait avec des taux de charge relativement élevés: compris

entre 70% et 96% pour le taux de charge hydraulique par temps sec et de l'ordre de 120% par temps de pluie. La charge organique quant à elle fluctuait entre 70 et 90%.

Alors que la troisième file vient d'être mise en service, pour le bilan 2023, les taux de charges sur la station agrandie sont les suivants :

- Hydraulique : 32 %
- organique : 46%

Fonctionnement :

Dans le poste de relevage, les deux pompes, qui délivrent une trentaine de m<sup>3</sup>/h chacune, fonctionnent bien avec le pilotage de la sonde piézométrique.

Le décanteur digesteur qui a été réhabilité au cours de travaux, présente un bon état de fonctionnement. Un nouveau regard de répartition a installé en amont des biodisques et la répartition est équitable entre les trois files en place. Linjection de chlorure ferrique se fait dans cet ouvrage.

Sur les batteries de biodisques, la charge en zoogée est correcte, dégressive au fil de leau sur toutes les batteries qui tournent régulièrement en l'absence de balourd.

Le tambour filtrant est efficace. La toile filtrante est en bon état et elle est bien nettoyée régulièrement par le système d'aspersion automatique.

Performances

Au cours du bilan d'avril 2023, première mesure sur la station agrandie récemment mise en service, les rendements épuratoires sont satisfaisants pour les paramètres carbonés et particuliers (de 87 à 96 %). L'azote ammoniacal est presque intégralement éliminé par le phénomène de nitrification. Le phosphore est dégradé à 11 % seulement mais le traitement de déphosphatation n'est pas encore en service. Pour ces 24 heures de mesure, la qualité du rejet est bonne, le traitement du phosphore n'étant pas requis hors période 1er juillet-31 octobre.

Pour la visite 24 heures du 21 septembre, la qualité de leffluent traité est également en accord avec les valeurs fixées par la réglementation y compris pour le phosphore dont la concentration est inférieure au 7,7 mg/l requis.

Les performances épuratoires de la station sont en accord avec les objectifs permettant de préserver la qualité du milieu récepteur

Conseil, exploitation

L'exploitation de la station et des postes de relevage par le personnel du Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan est suivie et rigoureuse.

## Sous produits

Les boues sont stockées dans le décanteur digesteur. Elles sont épandues sur des terrains agricoles situés sur la commune de Mazerolles.

Evacuations des boues :

- 96 m<sup>3</sup> le 22 mars 2019
- 110 m<sup>3</sup> le 24 mars 2020 (juste avant l'interdiction d'épandage dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19)
- 120 m<sup>3</sup> de boues ont été évacués en décembre 2021 (épandage).

Pas de nouvelle évacuation de boues depuis.

## Données chiffrées

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	73 m3/j	81 %			68 m3/j	
DBO5	16,8 Kg/j	37 %	230 mg/l	96 %	0,8 Kg/j	11 mg/l
DCO	49 Kg/j	55 %	680 mg/l	87 %	6,2 Kg/j	92 mg/l
MES	15,7 Kg/j		215 mg/l	93 %	1,1 Kg/j	15,9 mg/l
NGL	7,4 Kg/j		102 mg/l	62 %	2,8 Kg/j	42 mg/l
NTK	7,4 Kg/j		102 mg/l	95 %	0,4 Kg/j	5,9 mg/l
PT	0,7 Kg/j		9,7 mg/l	10 %	0,6 Kg/j	9,4 mg/l

### Problèmes rencontrés en 2023

#### Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

### Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0564374V001>